

Le secret du pouvoir
La démocratie élargie — Partie V
Johannes Mosmann

Parce qu'ils voulaient se libérer d'une autorité, les êtres humains aspirèrent à la démocratie et à s'orienter à partir de leurs idées propres. Dans ce but, ils conquirent le monopole du pouvoir qui se trouvait auparavant entre les mains de quelques-uns peu nombreux. Ce n'est pas la volonté d'un autocrate qui doit être imposée, mais plutôt la résolution d'une majorité décidée en commun. C'est pourquoi « participer », au sens démocratique, veut tout d'abord dire prendre part au pouvoir, pour autant que celui-ci s'appuie sur un monopole. Dans les mots de Rainer Mausfeld : « *Une démocratie c'est la sociétalisation de la souveraineté et la soumission de l'appareil de l'état à la volonté des citoyens.* »¹ Avec le passage du pouvoir d'état des anciens souverains au peuple, l'idéal démocratique n'est bien entendu pas encore réalisé pour autant. Car le peuple doit bien plus inverser l'orientation d'action du pouvoir d'état sitôt qu'il s'en est emparé et qu'il est devenu sien. Une démocratie authentique ne définit pas ce que fait l'individu, ni comment il le fait, elle protège plutôt le droit qui est le sien d'en décider lui-même. Le pouvoir n'est alors plus utilisé que si le libre déploiement du droit de l'un empiète sur le droit de l'autre de faire de même — et donc bien dans le but de restaurer les espaces individuels d'organisation et de façonnement. C'est la véritable idée des Droits de l'être humain. Ceux-ci, et tous les autres droits qui se trouvent en accord avec eux, forment une possibilité encore indéterminée d'un jugement et d'un agir individuels et ont donc comme contenu la récusation de tout jugement démocratique sur l'action concrète de l'individu.

Cela s'appelle : « tout le pouvoir au peuple ». Le but de l'aspiration au pouvoir depuis le bas ne peut se trouver en vérité, pour une disposition d'esprit vraiment démocratique, que dans le fait de le faire cesser en tant que tel. Car si le peuple aspire simplement à exercer le pouvoir maintenant, à la place de ses anciens souverains, l'être humain n'en arrive jamais à son droit. Ministères, lois et décrets qui mettent en tutelle l'individu, par exemple dans l'éducation-formation ou dans son action économique, ne peuvent pas exister dans une démocratie authentique. C'est bien pourquoi l'état social se trouve en contradiction avec l'idéal de la démocratie. S'il est fait un mauvais usage du pouvoir de l'état en imposant les intérêts économiques et spirituels-culturels à ses citoyens, des lois et des normes doivent alors être mises en place, d'après lesquelles l'individu a à redresser les vies économiques et culturelles. Le peuple apparaît donc à la place de l'ancien souverain au lieu de dissoudre toute forme de domination. On devrait donc compléter la définition de Mausfeld : « La démocratie est la neutralisation de la « souveraineté » acquise par le peuple au moyen de la restriction des procédures démocratiques aux questions des droits de l'Homme et de la sécurité. » À cela s'oppose pourtant la « volonté du peuple » qui mêle le concept de « peuple » dans un sens civique avec l'ethnie, la communauté d'intérêt des valeurs, des conceptions du monde et celles économiques. L'état se voit ainsi lutter contre le chômage, veiller à une juste répartition des revenus, créer la monnaie, assurer le « lieu économique allemand » poursuivre des objectifs de recherches et d'éducation-formation, défendre des valeurs ethniques et intégrer des réfugiés. Ce court-circuit entre les communautés de droit, d'économie et de culture, c'est précisément le point d'application du levier actionné par les élites politico-financières, comme on va le démontrer dans ce qui suit.

Comment le pouvoir prend-il naissance ?

Le citoyen veut vaincre son impuissance en enchaînant l'individu aux lois et normes. En général il a de bonnes raisons pour le faire. Celui qui confie son enfant, quelques heures chaque jour à la garde d'un enseignant, se sent plus rassuré lorsque celui-ci s'en tient bien au respect des lois et programmes scolaires et fait preuve vis-à-vis des autorités d'une qualification en conformité à certaines normes. Face à un enseignant qui peut librement gouverner et gérer l'enseignement à sa guise, il se sent donc extradé ; de même face au chercheur, au médecin ou à l'entrepreneur. Mais aussi compréhensible que puisse apparaître tout désir de contrôle sur l'action de l'individu, tout moyen employé pour y parvenir

¹ Rainer Maysfeld : *Elitendemokratie und Meinungsmanagement [Démocratie des élites et management de l'opinion publique]* — SWR-Tele-Akademie — www.youtube.com/watch?v=ZnzvIY-BrVk (minute 4 :16)

[Bien entendu *Vergesellschaftlichung* ne peut pas vouloir dire ici : « socialisation », étant donné les douloureuses expériences du vingtième siècle. *Ndt*]

s'avère tout aussi inopportun. Étant donné notoirement que jamais « l'état », mais seul l'individu, au contraire, peut toujours réellement agir, déposséder un individu de son pouvoir (*Entmachtung*) revient donc toujours à remettre les pleins pouvoirs à un autre. Car ce n'est pas « l'état » qui se charge de la responsabilité que le peuple croit lui déléguer de la part de l'individu agissant, mais en revanche à chaque fois, c'est au contraire un individu. C'est-à-dire ici tout d'abord le fonctionnaire d'état. Si « l'état » est censé veiller au bien-être de tous ses citoyens, alors ses fonctionnaires doivent agir en tant qu'économistes et créateurs culturels et il faut dès lors attribuer au gouvernement une responsabilité allant bien au-delà de la surveillance des droits de l'Homme généraux et des décisions en matière de sûreté. Le fonctionnaire concerné doit se compromettre avec certains objectifs d'éducation-formation et de recherche ou s'encanailler avec des convictions économiques et encourager certaines branches de l'économie. Cela étant le fonctionnaire d'état est bien entendu parvenu à sa position en suivant le chemin d'une procédure électorale et dans cette mesure en étant soustrait aux contextes concrets sur lesquels il est censé agir. Étant donné qu'aucun fonctionnaire ne peut jamais réunir en soi les facultés et possibilités économiques qui lui fussent indispensables pour résoudre les problèmes qui lui sont présentés, il coopère donc avec ceux qui sont actifs sur place et disposent du savoir et de l'influence dans leur domaine. Il va naturellement de soi que le ministre de l'éducation, par exemple, auquel le peuple impute le traitement de « l'informatisation », s'adresse de son côté aux conseillers et entreprises informatiques pour pouvoir faire bouger quelque chose. Comment devrait-il donc savoir en effet aussi ce que seule « la science » sait ? Comment devrait-il faire en effet ce que seule « la science » sait faire ? Tandis que les représentants dépassés d'un état social en quête de secours se tournent vers la vie culturelle et celle économique, les représentants des intérêts dans ces domaines — étant donné que les premiers ont été ainsi rendus désormais dépendants de la formation d'opinion et des processus de votation — s'efforcent à leur tour d'influencer ces mêmes au moyen de bourrages de crânes, de groupes de pressions et du *lobbyisme* divers, etc. Seul un état neutre, qui ne fût pas en mesure d'édicter aucune sorte de lois concernant la vie culturelle et celle économique, serait hors d'atteinte de ces abus à partir de ces domaines. Mais aussi longtemps que l'état est considéré comme un avocat des intérêts économiques et spirituels-culturels des citoyens, *lobbyisme* et corruption demeureront immanents au système. Si le peuple attend de l'état qu'il veille au « bien-être économique de tous les citoyens » et à l'unité spirituelle-culturelle de la communauté, la remise du pouvoir des représentants du peuple aux élites politiques, financières et de la culture s'ensuit avec une nécessité naturelle et certes selon l'enchaînement suivant :

1. Le peuple projette la responsabilité sociale sur l'état.
2. L'état tente de s'étendre en correspondance, mais, sur la base de sa structure démocratique, il ne peut nonobstant intervenir dans la vie économique ni dans celle culturelle.
3. L'état doit dès lors s'ouvrir aux puissances qui, plus profondément que lui-même, peuvent agir à l'intérieur de la vie économiques et de la vie culturelle, mais celles-ci, de leur côté, ne sont pas légitimées démocratiquement à le faire. Cependant pour leur intervention, celles-ci requièrent un tribut de l'état qui consiste en général à disposer servilement de son monopole de pouvoir, en particulier sous la forme de droits de propriété ou de protection.
4. Sur la base de son amalgamation aux intérêts économiques et spirituels-culturels et des alliances qui en résultent, l'état perd ainsi toute légitimation et transparence démocratiques.

Le fantôme de l'opinion publique

Dans la mesure où une démocratie se voit ainsi élargie aux questions économiques et d'ordre spirituel-culturel, elle ne représente pas d'opposition à la domination des élites, elle conditionne et provoque au contraire celles-ci. C'est sur le discernement de tels contextes effectifs que repose le pouvoir des élites financières et politiques. Treize ans avant sa rencontre à Paris, avec les futurs « pères-fondateurs » de l'économie sociale de marché, afin d'esquisser les grandes lignes d'un ordre sociétal néolibéral, Walter Lippmann publia son ouvrage « *The Phantom Public (Le Public Fantôme)* (1925). D'une manière significative, cette œuvre — qui est de première nécessité à la compréhension de la politique occidentale — n'a toujours pas paru traduite en allemand jusqu'à aujourd'hui. Des critiques comme Rainer Mausfeld ne cessent d'y renvoyer en signalant que pour la première fois, le concept d'une « démocratie en laisse » y fut systématiquement développé.

Bien entendu, ils ne voient pas le point décisif de l'argumentation de Lippmann ou en tout cas pour le moins, le laisse non-mentionné. Car le futur directeur du *Council of Foreign Relations* (*Conseil des Relations étrangères*) ne veut en aucun cas « évider » la démocratie. Il présente bien mieux la raison pour laquelle toute forme de démocratie est creuse par définition. À cette occasion, il argumente comme suit : des processus de votes démocratiques mènent à des abstractions. Une majorité ne peut que se prononcer pour ou contre une idée qui est censée être réalisée. Or l'action humaine, c'est par contre quelque chose de tout différent. Celle-ci se relie à l'espace et au temps, à savoir en étant toujours concrètement et perceptiblement référencée à l'entourage immédiat de l'agissant et en s'accomplissant en proportion de ses facultés individuelles. Entre les deux, entre la loi démocratiquement décidée et l'événement réel, il n'y a par conséquent aucun contexte direct. Car celui-ci doit d'abord être restauré. Toute démocratie, qu'elle soit représentative ou directe, requiert donc un exécutif. Néanmoins, celui-ci ne peut pas non plus être compris comme s'il s'agissait au travers d'elle de l'acte d'une quelconque « volonté populaire ». L'élément exécutif réel se présente bien plus comme le contexte complexe d'innombrables actions individuelles de personnes mandatées. Ils se peut que celles-ci interprètent leur action de sorte qu'elles réalisent la « volonté du peuple ». Mais dans les faits, elles ne peuvent qu'agir conformément à la situation des faits qu'elles rencontrent sur place, au moment donné et en correspondance à leur état individuel de compréhension intellectuelle. Plus elles sont censées répondre au nom du peuple, plus les contextes factuels deviennent complexes, avec lesquels elles doivent entretenir des relations et davantage élevés les défis posés à leurs facultés individuelles. Les détails par milliers, auxquels l'être humain agissant se voit ainsi confronté de manière concrète, personne ne peut jamais à son tour en faire l'objet de débats publics — parce que ceci est techniquement impossible et n'intéresse personne, en outre. Le peuple ne peut que se focaliser sur des règles générales. Il en résulte, avec une force majeure, le rongement des processus gouvernementaux effectifs de la soi-disant « volonté populaire » et la naissance d'une démocratie pilotée.

« La grande société [Great Society] », explicite Lippmann, « a grandi d'une manière surprenante, et plus encore par la mise en oeuvre des connaissances techniques dans des mesures gigantesques. Elle fut créée par des ingénieurs rompus aux mesures exactes et aux analyses quantitatives. Il devint progressivement évident qu'elle ne pouvait plus être gouvernée par des hommes qui pensaient de manière déductive sur le droit et le non-droit. Elle ne pouvait plus l'être que par la technique qu'elle avait créée, sous le contrôle de l'être humain. C'est pourquoi les spécialistes aux cervelles les plus fortement éclairées, qui s'y étaient le plus investies et entraînées ou étaient elles-mêmes les plus écolées à cela, ont été progressivement appelés à rendre partiellement accessibles et saisissables des pans de cette grande société ... L'homme d'état, le fonctionnaire dirigeant, le dirigeant de parti, le président d'une confédération volontaire, tous découvrirent qu'ils avaient besoin d'un coach, lorsqu'à l'ordre du jour deux douzaines de choses se présentaient qui devaient être débattues. Ils commencèrent donc à en appeler aux mémorandums. Ils constatèrent qu'ils ne pouvaient plus lire eux-mêmes leur courrier. Ils requièrent que quelqu'un leur surlignât en couleur les passages importants des lettres ; ils s'aperçurent qu'ils n'étaient plus en mesure de maîtriser et d'assumer à la machine à écrire la rédaction de leurs rapports qui commençaient à jaunir sur leur bureau. Ils exigèrent des résumés, des synthèses, constatèrent leur incapacité à lire des lignes infinies. Embrassèrent même de reconnaissance celui qui était à même de leur en faire ressortir un tableau coloré et expressif... Ils se déchargèrent ainsi d'un fardeau après l'autre, à l'instar d'un homme qui ôte d'abord son chapeau, ensuite son manteau, et finalement sa cravate, lorsqu'il s'apprête à déplacer une charge bien encombrante. »²

² Walter Lippmann : *Die öffentliche Meinung [L'opinion publique]*, Francfort-sur-le-Main, pp.313 et suiv. [Traduit de l'anglais (USA) en français par Laurence Decréau, texte présenté par Bruno Latour. Chez Démopolis, 192 p., 20 € (Voir aussi la recension de Gilles Bastin dans *Le monde.fr* : https://www.lemonde.fr/livres/article/2008/10/09/le-public-fantome-de-walter-lippmann_1104809_3260.htm ndt]

[Pour le terme « rongement », devenu d'un emploi plus rare (voir pour comparaison le *Littré*) J.M. emploie ici le substantif *Abnabelung*, dérivé du verbe *ab-nabeln* signifiant à l'origine : « ligaturer puis couper le cordon

Logique des faits concrets

Celui qui compare les oeuvres des néolibéraux Américains-US et celles des néolibéraux allemands, peut en constater une différence significative. Les Allemands inclinent à la formation de théorie, de sorte qu'on tente aisément à se théoriser soi-même et à s'en tenir par contre à son propre idéal, soi-disant meilleur. Or les Américains-US, tels que Walter Lippmann, Milton Friedmann et d'autres, décrivent par contre des processus extérieurs de manière exacte et sans faire de sentiment. Selon moi, c'est ici que se trouve la cause première de la mésinterprétation de Lippmann par ses critiques allemands. En général ceux-ci l'interprètent en effet de la manière dont eux-mêmes considèrent le monde, notamment de manière idéaliste, à savoir comme s'il décrivait théoriquement un ordre sociétal qu'il valût de réaliser. Chez Mausfeld, Lippmann apparaît en conséquence comme un homme attachant peu de prix à l'intelligence du citoyen et concoctant donc un système dans lequel les masses se voient pilotées par des élites. Mais de fait, celui-ci ne juge pas de l'intelligence du citoyen ni ne se fait d'idée nette sur un système sociétal. Il se livre beaucoup plus à une description exacte des processus politiques, qu'il avait appris à connaître, entre autre en tant que journaliste et conseiller du président-US Woodrow Wilson. Il n'aspire à aucune démocratie des élites, mais constate plutôt son existence concrète. Et il veut que la formation d'élites, résultant automatiquement des exigences démocratiques, soit reconnue comme telle et configurée de manière efficiente. Il est important qu'en vérité il ne parle pas lui-même « d'élites », mais plutôt de « services d'informations ». Le choix technique des mots dit beaucoup de choses sur sa manière de penser. L'expression « d'élite » implique une supériorité spirituelle ou morale sur une pluralité soi-disant ignorante. Lippmann est pourtant d'avis que tout être humain, est par nature en situation d'accepter un rôle correspondant. Il ne juge pas précisément des êtres humains. Il décrit beaucoup plus un problème technique : le médecin voit et connaît son patient, l'ingénieur les machines, le ministre des affaires étrangères, les changements d'humeur du représentant d'un autre état. « Le peuple », par contre, n'est pas un être agissant, associé à des choses à chaque fois concrètes, mais au contraire, une abstraction. « Le peuple » en tant que tel ne se fourre pas lui-même dans l'événement, mais il le reflète de l'extérieur. C'est pourquoi l'idée que « le peuple » gouverne, est une illusion. Lippmann explicite :

« On pensait que si l'on pouvait apporter plus de faits concrets à l'électeur, il montrerait plus d'intérêt, que s'il lisait plus et de meilleurs journaux, s'il assistait à plus de conférences et lisait plus de comptes-rendus, alors il en serait progressivement bien mieux formé par cela à piloter de affaires publiques ... Eh bien, cette conception démocratique est fautive, parce qu'elle ne voit pas la différence radicale existante entre l'expérience de l'insider et celle de l'outsider ; or elle est fondamentalement biaisée, car elle exige de l'outsider qu'il se confronte au contenu d'une question ou d'un problème avec autant de succès qu'un insider. Or il ne peut pas le faire. Aucun plan d'éducation ne peut l'armer d'avance pour affronter tous les problèmes de l'humanité ; aucun média, aucune machinerie des Lumières ne peut l'équiper, dans une crise et de manière anticipée, des connaissances techniques détaillées dont il a besoin pour une action exécutive ... La confusion est profondément enracinée dans une représentation mystique de la société. « Le peuple » fut considéré comme une personne ; sa volonté comme une volonté ; ses idées comme un esprit ; sa masse comme un organisme avec une unité organique, dont l'individu était une cellule. Ainsi l'électeur s'identifie-t-il aux fonctionnaires. Il tente de penser que leurs idées sont les siennes, que leurs actes sont les siens et même, qu'ils sont, d'une quelconque manière mystérieuse, une partie de lui. Cette confusion totale des identités conduisit à la théorie que chacun fait tout. Elle empêcha que la démocratie parvint à une claire représentation de ses propres limites et buts atteignables ... Seul l'insider est capable de prendre des décisions, non pas que par

ombilical », or ce processus s'effectue par « rongement » chez l'animal. ndt]

nature il soit un être humain meilleur, mais plutôt parce qu'il est positionné de sorte qu'il est capable à la fois de comprendre et d'agir. »³

Le pacte informatique

C'est d'un regard froid que Lippmann observait donc ce qui s'étendait devant son regard extérieur. Cent ans plus tard, son analyse concerne pertinemment toujours et encore les faits. Comment en vint-on, par exemple récemment, à la signature d'un « pacte informatique » ? En 2015, la société *Microsoft* initia en compagnie du *Verband der Internet Wirtschaft* [Éco-association de l'industrie Internet] la campagne *Digitaler Bildungspakt* [Pacte de formation informatique] et développa une « recommandation de mise en œuvre » à l'intention de la politique. Du côté de la campagne, on expliquait en effet :

« L'emploi de la technologie informatique dans l'enseignement permet des expériences vivantes d'apprentissage et des réussites durables pour l'enseignement. C'est pourquoi les enseignants doivent employer de manière renforcée les technologies informatiques dans l'enseignement. Il ne s'agit pas de les mettre en œuvre à cette occasion dans une spécialité isolée et obligatoire, mais plutôt dans tous les domaines — et partout où cela est sensé. Dans presque tous les cours spécialisés des formats informatiques peuvent faciliter l'accès aux matières enseignées, relever la qualité des cours et renforcer la motivation d'apprendre. »⁴

Que de nombreux pédagogues expérimentés fussent d'une opinion toute autre et que le « syndicat de l'éducation et de la science » émît expressément une mise en garde, face au *lobbyisme* agressif de la part du consortium informatique⁵, cela ne pouvait arrêter *Microsoft*. Quelques mois plus tard, les « recommandations de mise en œuvre » se retrouvaient sur l'agenda de la *Große Koalition*. En février 2019 la Loi fondamentale (*Grundgesetz*) fut amendée parce que le « pacte informatique », sur la base de la souveraineté des *Länder* dans le domaine de l'éducation, était véritablement anticonstitutionnel. Avec l'élaboration du « pacte informatique » et son implémentation dans les écoles, le gouvernement fédéral mandata ensuite la *VDI/VDE Innovation + Technik GmbH* portée par le *Verband der Deutschen Ingenieure* [l'Association des Ingénieurs allemands]. La *GmbH* affirmant à son propre sujet :

« Lorsqu'il en va d'un savoir fondé pour établir des bases décisionnelles, le management de projets complexes, l'organisations de lieux de contacts ou bien l'exécution de programmes de facilitation : nous offrons des solutions précisément convenables et des services d'orientation à la clientèle. Chez nous sont à l'œuvre plus de 500 experts issus des sciences naturelles, sociales, économiques et des sciences de l'ingénieur et du droit, autant de professionnels rompus à la routine exigeante et remplis d'énergies aux nouveaux recrutements en étant dotés d'idées vigoureuses. »⁶

Le processus se déroula exactement ainsi que le décrit en son temps celui qui allait devenir par la suite directeur du *Council on Foreign Relations* : Entre l'initiation du projet par *Microsoft* et sa mise à exécution par la *VDI/VDE Innovation + Technik GmbH*, la démocratie ne fut importante qu'à très court terme, comme si se présentait notoirement le projet de loi et que le peuple pût applaudir ou protester. Or il applaudit. Une majorité des Allemands trouvant donc bon le pacte informatique, parce que justement l'informatisation est un thème important. Qu'eût pu donc apporter de plus « l'opinion publique » en contribution ? L'agir réel est à chaque fois celui des ingénieurs, techniciens,

³ Du même auteur : *The Fantom Public* [Le public fantôme], New York 2017, pp.136 et suiv. — Traduction allemande de Johannes Mosmann.

⁴ <http://digitaler-bildungspakt.de/positionen-forderungen>

⁵ Voir le dossier de la *Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft : Aktivitäten der Digitalindustrie im Bildungsbereich* [Activités de l'industrie informatique dans le domaine éducatif] à télécharger sur : www.gew.de/publikationen/list/

⁶ <https://vdivde-it.de/de/profil>

pédagogues, entrepreneurs et investisseurs financiers. Le processus se trouve entre leurs mains avant et après le point de contact d'avec la démocratie. C'est cela qui importe. Celui qui voit dans le fait concret que le peuple applaudisse la preuve de sa sottise, passe encore sans même voir le véritable problème. Car même l'opinion la plus juste reste toujours une abstraction vis-à-vis de la réalité. L'impulsion, qui donna l'occasion au peuple de se coltiner au « pacte informatique », remonte à l'action de certains « experts » et ce que le peuple peut bien éventuellement décider ensuite, se voit de nouveau repris en mains et résolu par ces mêmes « experts ».

Ramener ce problème à une forme particulière de démocratie c'est faire preuve de courte vue. L'argument de Lippmann concerne toute forme de démocratie. Même des lois votées en démocratie directe, par exemple, doivent devenir exécutives et la démocratie directe est aussi malade de cette divergence entre « opinion publique » et espace réel d'agissement qu'initialise la gouvernance au moyen des élites spirituelles. Il est par surcroît très invraisemblable que le pacte informatique se vît repoussé par votation référendaire directe. Si le peuple se voit confronté à la question de comment, par exemple, des médias seraient mis en œuvre à l'école élémentaire, cela n'est pas moins surfait que les députés d'un parlement. Dans le processus de la formation d'opinion cela s'oriente sur ce qu'il en est pour les experts et cela redonne ensuite de nouveau l'affaire aux mains de ceux-ci après le vote direct. [Ceci me permet enfin de comprendre le désintéret total que j'observai alors autour de moi à l'époque, dans l'atmosphère des sympathies anthroposophiques à ce propos, au moment où avec beaucoup de difficultés je réalisai en 2007, la traduction française et italienne de l'ouvrage de **Jos Verhulst & Arjen Nijeboer** "**Démocratie directe : faits et arguments sur l'introduction de l'initiative et du référendum**" qui me semblait représenter "l'urgence" du millénaire et qui est téléchargeable sur le site de **Democracy International!** En fait, tout ce travail ne sert finalement à rien pour toutes les raisons explicitées ci-dessus. *Ndt*]

Sens des faits concrets

Ce point faible de la démocratie échappe aux critiques du néolibéralisme. Le problème de fond repose effectivement là où Lippmann le localisa, en 1922 déjà dans *L'opinion publique* et ensuite en 1925, encore plus précisément dans *Le public fantôme*. L'ouvrage *L'opinion publique* ne peut que fournir un contenu théorique et donc, dans l'exemple pris ci-dessus, l'opinion que « la politique » doit faire quelque chose pour la compétence informatique des générations à venir. Étant donné cependant que les causes premières de l'informatisation et de l'éducation-formation reposent totalement à l'extérieur de l'efficacité de la sphère étatique, le [ou la, *ndt*] fonctionnaire d'état, sur qui est projetée la soi-disant « volonté du peuple », n'a pas du tout la possibilité de réaliser immédiatement celle-ci. Il ou Elle interroge donc « la science » et « l'économie » pour savoir ce qu'il ou Elle a exactement à faire et délègue l'action à des acteurs individuels de la vie économique et de celle spirituelle-culturelle, qui à leur tour sont influencés par d'autres. Dans un second pas, il ou elle se lie ensuite d'amitié avec l'intelligence invisible qui, s'alliant avec l'exécutif, réalise effectivement « pour » le peuple. On appelle cela aujourd'hui « prendre avec soi les êtres humains ». Le thème de l'informatisation ne fonctionne — exactement à l'instar de « l'urgence climatique », la « vague de réfugiés » ou le « chômage » — qu'en tant que symbole, sous lequel divers processus sont impliqués qui ne se trouvent en aucune façon avec une « volonté populaire » de quelque nature que ce soit.

Les élites ne manipulent pas de théories, mais travaillent avec des faits concrets. Leur domination repose sur une analyse concrète et juste de ces facteurs-là qui se constituent d'abord au moyen de l'aspiration à une démocratie. Aucune forme de démocratie ne peut les mettre en danger — toute forme de société démocratique engendre beaucoup plus nécessairement le vide décrit par Lippmann qui est comblé par les élites. Si le peuple voulait s'opposer quelque peu à ces faits concrets, alors il devrait tout d'abord pleinement reconnaître l'insuffisance de l'idéal démocratique. Car quoiqu'il n'existe aucun contre-argument à l'encontre de ces faits concrets, des conséquences pratiques peuvent néanmoins en être retirées — sitôt qu'on les reconnaît. Le peuple pourrait ensuite intervenir dans l'issue esquissée par Lippmann. D'où provient donc notoirement le fait que le fonctionnaire d'état ait à maîtriser des tâches pour lesquelles il doit à son tour partir en quête d'une aide dans la vie économique et dans celle spirituelle-culturelle ? Eh bien à cause que le peuple le charge d'une responsabilité économique et culturelle. Si l'état est censé correspondre à l'idéal de la démocratie, alors le peuple ne devrait pas plus longtemps projeter sur lui sa volonté dans la mesure où celle-ci est orientée sur des objectifs économiques et de nature spirituelle-culturelle. Le peuple aurait purement et simplement à mandater l'administration de l'état à la surveillance des droits généraux de l'Homme qui se

formuleraient eux-mêmes dans des processus de formation d'opinions et de votations démocratiques. Sa propre convoitise, pour autant qu'elle est de nature économique et spirituelle-culturelle, qu'elle reste donc sans réponse de ce côté-ci. Pour des sujets comme la sauvegarde du climat, la gestion financière, le chômage, la réforme de l'éducation-formation, les valeurs éthiques, etc., l'état ne serait dès lors plus le partenaire dialogique. La volonté s'endiguerait en retour, pour ainsi dire, dans le peuple.

Mais où va donc la volonté lorsqu'elle ne peut plus vivre sa vie à fond dans l'état ? Eh bien, celui qui aspire vraiment à un état démocratique doit absolument répondre à cette question. Il doit montrer en effet alors comment les êtres humains peuvent ensuite poursuivre leurs intérêts économiques et spirituels-culturels lorsque ce n'est justement plus au moyen de procédures démocratiques.

Walter Lippmann & Rudolf Steiner

C'est l'idée de la *Dreigliederung* sociale que Rudolf Steiner formula la même année où Walter Lippmann travaillait, sur l'autre rive de l'Atlantique, au programme des 14 points du président-US Woodrow Wilson — un programme au sujet duquel Steiner déclara :

« De ces 14 points, jamais une paix vraie ne pourrait résulter. Car l'humanité civilisée est parvenue en un moment de son évolution où ce qui avait résulté, en tant que vie spirituelle, conditions et circonstances de la vie juridique au plus large sens du terme et conditions d'existence économiques, en ayant été placé hors de la portée des états, ne pouvait plus être poursuivi dans le cadre de ces états. Jusque dans le présent, il fallait une formation étatique homogène unitaire pour cultiver la vie de l'esprit au moyen d'une vie juridique communautaire des êtres humains et pour donner naissance aux formes les plus récentes de la vie économique. Mais aussi bien la vie de l'esprit que l'économie mondiale, en sont arrivées à des configurations qui ne sont plus durablement soutenables par des structures étatiques classiques. Appréhendée en étant dépourvu de préjugés, la guerre mondiale ne fut rien d'autre que l'expression du fait que les états s'entrechoquèrent violemment parce que ces mêmes forces recherchaient une issue absurde, dont la vraie nature ne consistait pas à rechercher des formes nouvelles pour la vie de l'esprit et l'économie. — On ne fut pas en mesure de prendre conscience de la vraie nature de ces forces et on laissa ainsi éclater leur répercussion dévastatrice. La politique de Wilson ne fut qu'une récapitulation abstraite de l'ancienne idée d'état. Selon lui, les peuples devaient se créer un certain genre de structure étatique. Et de ce fait, les causes premières des guerres en eussent alors été éliminées du monde. Or cette sorte d'état était celle-là même qui engendra précisément les causes premières de cette guerre. La manière dont je voyais les choses en l'année 1917, c'étaient de placer en opposition à ces 14 points de Wilson, ce qui devrait exister en lieu et place de cette sorte d'idée ancienne d'état, à savoir, les forces et vertus d'auto-administration et d'auto-gestion au sein de la vie de l'esprit et de celle économique, dont la non-existence avait activé et abouti à la plus grande confusion qui soit. Or sans que ces forces et vertus ne deviennent l'âme même de la politique étrangère des peuples, aucune issue authentique ne pourra être découverte pour sortir d'une telle confusion. »⁷

Il est vrai que le souffleur de Wilson ne fut pas connu de Steiner et donc celui-ci ne connut pas non plus ce que celui-là même déclara, en 1922, dans son ouvrage *L'opinion publique*, à savoir que le véritable dessein qui se trouvait derrière le soi-disant plan de paix, par son insistance sur le « droit à l'autodétermination des peuples », « n'avait été que le maintien de la volonté de guerre ». ⁸

Lippmann observe comment la vie sociale s'enracinait dans les processus économiques et spirituels-culturels qui ne se trouvent aucunement en relation avec une « volonté populaire » démocratiquement articulée. Mais il ne se forme aucuns concepts de ces processus. Il décrit purement et simplement le résultat de leur embrouillamini chaotique dans un état qui est censé être de la même façon responsable

⁷ Rudolf Steiner : *Essais au sujet de la Dreigliederung de l'organisme social et de la situation contemporaine* (GA 24), Dornach 1982, pp.180 et suiv.

⁸ Voir Walter Lippmann : *L'opinion publique*, pp.201-208.

de la vie juridique, de la vie économique et de la vie spirituelle-culturelle : la démocratie des élites. Parce que Lippmann ne va pas au-delà de cette observation, il s'agrippe alors solidement encore à l'ancien état unitaire. Rainer Mausfeld, lui, par contre, veut quelque chose d'autre. Il s'efforce à une société dans laquelle tout être humain puisse co-configurer tous les domaines. Mais à cette occasion, il se réfère aussi pareillement à l'état unitaire et, comme Lippmann, il tient la démocratie comme le seul et unique moyen de participation possible. Sous ces conditions préalables, Lippmann se comporte encore de manière juste, tandis que l'idéal de Mausfeld s'avère justement tel que cette chimère-là qu'avait découverte voici cent ans déjà, l'inventeur du néolibéralisme. Ce qui échappe à Mausfeld c'est le fait que l'accent, unilatéralement placé sur l'idéal démocratique, prépare justement le terrain au pouvoir qu'il voudrait combattre. Il veut libérer « l'espace du débat public » de la tutelle politique et économique. Dans le même temps, il n'est plus capable que de voir en lui une étape préliminaire à la législation démocratique. Or comme il a été montré ci-dessus, c'est à présent cependant justement l'entrée précipitée du « débat public » dans la législation qui facilite cette mise en tutelle.

La démocratie élargie

Rudolf Steiner poursuit le même idéal que Mausfeld, mais il reconnaît pourtant d'un autre côté les faits concrets sur lesquels Lippmann attira l'attention. C'est la raison pour laquelle il pose la question : Si les procédures démocratiques ne sont guère appropriées pour faciliter une participation générale, que sont-ce donc celles qui le permettraient alors ? En juillet 1919 il déclara :

« Dans les temps modernes, s'est fait prévaloir ce qu'on pourrait désigner comme l'impulsion de la démocratie. Celle-ci doit consister dans le fait que tout être humain, s'étant libéré de toute tutelle, puisse statuer indirectement ou directement, au sein d'un Parlement démocratique, vis-à-vis de tout autre être humain lui-même libéré aussi de toute tutelle. Mais si l'on veut honnêtement mettre en place cette démocratie comme il faut dans le monde, alors on ne peut pas administrer les affaires d'ordre spirituelle et culturelle dans l'esprit de cette démocratie, car alors tout être humain libéré de toute tutelle devrait décider de choses qu'il ne comprend pas. Les affaires spirituelles doivent être gérées en dehors de l'aspect d'une compréhension intellectuelle, c'est-à-dire se voir remises à elles-mêmes, car elles ne peuvent absolument pas être administrées au sein d'un Parlement, elles doivent avoir leur propre administration qui ne peut être démocratique, mais résulter plutôt de leur cause autonome. Il en est de même dans la vie économique. La cause doit y être administrée à partir de l'expérience économique et de la vie réelle qui s'y déroule. Par conséquent, on doit écarter du Parlement démocratique la vie économique, d'une part, la vie de l'esprit, d'autre part. »⁹

Steiner saisit donc presque la même idée que le conseiller de Wilson, mais il la met alors en mouvement d'une manière telle que l'endroit où le vouloir social pourrait s'appliquer en devient reconnaissable.

Comme on l'a montré dans cette série d'articles, le peuple n'a aucune influence directe sur l'organisation de la vie économique et celle de la vie culturelle — et avec cela en définitive aussi sur celle de l'état — aussi longtemps qu'il voudrait la conquérir par des voies démocratiques. L'appel permanent à la « conscience politique » des citoyens et le fait concret que toute une industrie, avec *Facebook*, *Twitter*, *Campact*, *Avaaz* et ainsi de suite, s'est spécialisée en octroyant un semblant d'importance à la formation de l'opinion, doivent aussi être rangés pour cette raison dans un processus de dépossession du pouvoir du peuple, à l'instar des intrigues de « l'état profond ». Car une participation sur le domaine économique et celui spirituel-culturel n'est possible que du fait que, d'une part, des intérêts du consommateur et du travailleur s'associent entre eux et d'autre part que l'intelligence devenant efficiente dans la société, elle devient directement opérante par les individus à chaque fois concernés.

Au lieu, par exemple, de faire de l'enseignant, un organe exécutif d'une volonté populaire virtuelle, au moyen de la loi scolaire, du ministère de l'éducation nationale, des programmes scolaires et de la

⁹ Rudolf Steiner : *Reconfiguration de l'organisme social (GA 330)*, Dornach 1983. p.408.

« reconnaissance professionnelle étatique », le peuple devrait à l'inverse détacher complètement de l'état le système éducatif-formateur, afin que la position sociale, en tant qu'enseignant, ne dépende que de la perception et de la reconnaissance de l'être humain concret qui désirerait agir et servir la société comme tel. À la place du financement de l'impôt, devrait donc apparaître la subvention individuelle et à la place de la volonté « théorique » du peuple, celle humaine à chaque fois individuelle. Il faudrait s'efforcer à la même chose sur tous les domaines de la vie de l'esprit et de la culture et donc, par exemple, dans la recherche sur le climat, le système de la santé ou bien le journalisme. Alors seulement une démocratie serait enfin possible. Une démocratie devient réelle dans l'instant où à l'état aucune tâche ne sont plus proposées qu'il ne peut percevoir qu'en se découplant de la volonté populaire. Autrement dit : une démocratie prend naissance partout où des associations économiques et des corporations culturelles se placent au côté de l'administration de l'état pour accepter de faire ce dont un état démocratique doit nécessairement se débarrasser.

Toute démocratie reste une démocratie « en laisse », aussi longtemps que les vies économique et culturelle ne sont pas abandonnées à elles-mêmes. Dans un état démocratique, l'exécutif serait purement et simplement l'organe d'exécution du législatif. Il n'aurait aucune opinion propre ni aucune volonté propre, ne concocterait ni n'entreprendrait rien, mais surveillerait plutôt les lois que le peuple déciderait directement ou indirectement. Tout aussi peu qu'un policier n'invente les règles de la circulation, ne condamne le contrevenant à ces règles ou bien ne dirige carrément lui-même l'automobile, aussi peu un état démocratique pourrait s'être mis à l'œuvre dans une fonction créatrice ou productrice quelconque, c'est-à-dire se voir amené à assumer une responsabilité culturelle ou économique. Pour une carrière politique, abstraction faite de celle d'un certain talent dans la communication, il n'y aurait donc aucune exigence de faculté particulière. Mais de fait, dans la plupart des démocraties occidentales, on dépend infiniment de la compétence des hommes politiques. Ceci est un indice que l'exécutif dans ces pays n'est pas l'organe d'exécution du législatif mais plutôt l'initiateur de processus spirituels-culturels et économiques ainsi que de la procédure législative elle-même (ce qu'on appelle le « droit d'initiative » des organes étatiques). Une autre chose n'est cependant plus du tout possible non plus vis-à-vis d'une volonté populaire culturellement ou économiquement motivée, dans la mesure où elle s'articule démocratiquement : l'exécutif peut être responsable du législatif exactement aussi longtemps que celui-ci se limite strictement aux questions des droits de l'Homme et de sûreté et ne touche pas tout ce qui est autre. Doit-il par contre être amené à agir en tant que représentant des intérêts économiques et spirituels-culturels, alors il doit se voir placé en capacité juridique de le faire, c'est-à-dire développer ses propres activités entrepreneuriales et se scinder du législatif.

Die Drei 6/2020.

(Traduction Daniel Kmiecik)

Johannes Mosmann est un collaborateur de l'*Institut pour la Dreigliederung sociale*, gérant de la *Libre École Walfdorf Interculturelle* de Berlin et auteur libre. Sa publication actuelle — tirée d'une série d'articles parus dans cette revue [la série entière est traduite en français, et disponible sans plus auprès du traducteur, *ndt*] : *Das Grundeinkommen — Pathologie und Wirkung einer sozialen Bewegung* [l'*Allocation de base — Pathologie et répercussion d'un mouvement social*] peut être commandée sous : www.dreigliederung.de/publish/